

**Présentation de l'Association Française**  
**« Restaurons Notre-Dame »**  
Jeudi 24 octobre 2019 – Paris, Mairie du 4<sup>ème</sup>

**Intervention d'ouverture de Pascal JACOB**

Monsieur Le Président de Paris Région Entreprises, représentant Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile de France,  
Monsieur Le représentant de Madame La Maire de Paris,  
Monsieur le Président des Chantiers de France pour Notre-Dame de Paris,  
Monsieur le Président de l'Association Française des Eaux et des Forêts,  
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations et d'organisation professionnelles et universitaires,  
Cher Yann Arthus Bertrand,  
Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur Ariel WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement de Paris pour nous recevoir dans cette magnifique Mairie. Monsieur WEIL retenu à l'étranger ne pourra malheureusement être parmi nous ce soir. Mais il nous transmet tous ses vœux de réussite pour cette manifestation.

Quelques mots sur le déroulement de cette soirée : Elle sera rythmée en trois temps, tout d'abord, notre parrain, Yann Arthus Bertrand et moi-même interviendrons pour vous présenter notre association et son parrainage, suivront les interventions de Messieurs Michel Guisembert, Président des chantiers de France pour Notre-Dame de Paris et Monsieur Franck Margain, Conseiller Régional d'Ile de France et enfin nous laisserons la place à un échange entre vous tous et notre équipe.

Le 15 avril 2019, « la France, l'Europe, la planète entière observent, horrifiées, la charpente qui s'embrase, la flèche qui s'écroule, les flammes qui s'étendent et qui consomment ce joyau médiéval que l'on appelait La forêt ». A la suite de l'émotion suscitée par l'incendie de Notre-Dame, de nombreux commentaires contradictoires voire ubuesques ont circulé à propos de cette charpente disparue : des bois qu'il fallait sécher plusieurs années pour être utilisés et des forêts entières qu'il fallait raser pour la reconstruire ...

S'en est suivi un emballement médiatique et, alors que de nombreux spécialistes du patrimoine appelaient à la prudence et à la concertation pour cette restauration, de nombreux projets architecturaux tendaient à démontrer qu'il fallait reconstruire différemment Notre-Dame. Un architecte renommé a même affirmé que l'on pourrait recourir à des techniques d'avant-garde où le titane, matériau plus léger et plus résistant que le bois, pouvait s'y substituer. On cite le Parlement de Bretagne, reconstruit à l'aide d'une structure métallique, et la cathédrale de Reims, où le béton a remplacé les poutres d'antan ... « Un cliché apparaît alors derrière ce fatras : le bois serait au mieux un matériau passéiste, au pire un matériau dangereux ». Ces quelques mots empruntés Andrée Corvol-Dessert, membre de notre association et membre de l'académie d'agriculture, résumant finalement bien cette cohorte de préjugés défavorables affectant ce matériau qui nous réunit aujourd'hui ...

Les bâtisseurs de Notre-Dame nous ont légué un vaisseau de pierre et de bois immaculé que neuf cents ans d'une histoire bien mouvementée n'ont pas réussi à altérer. Le moindre des devoirs consisterait à leur rendre la politesse en assurant à l'édifice la plus grande longévité que nous sommes capables de lui donner, et jusqu'à à preuve du contraire, parce qu'il a fait ses preuves, c'est bien avec le bois que nous pourrions y parvenir. Reconstruire cette charpente à l'identique ou quasi à l'identique permettrait de redonner à la Nation l'un de ses plus prestigieux symboles et sans doute l'une des plus belles références mondiales en matière d'ouvrage en bois.

Rappelons que La « Forêt » n'est pas une, mais trois charpentes gothiques réalisées sur une période de 80 ans : la première couvrait le chantier de 1160 à 1170 ; la seconde, le chœur de 1220 à 1230, avec le réemploi des bois anciens ; et la troisième, la nef de 1230 à 1240. Quant aux charpentes du transept et de la flèche, elles dataient du 19ème siècle, c'est-à-dire des interventions salvatrices des architectes Lassus et Viollet-le-Duc qui, vingt ans durant, eurent quartier libre pour concevoir cette audacieuse flèche et son adaptation sur la toiture existante. C'est sans aucun doute dans cet état d'esprit, selon nous, qu'il faudrait concevoir cette future charpente bois, en particulier, celui de Viollet-le-Duc dont les mots qu'il employa en 1859 sont prémonitoires: « Ce que nous disons pour la conservation du système de construction, nous le dirons aussi pour la conservation rigoureuse des matériaux employés dans les formes primitives, d'abord dans l'intérêt historique, et surtout dans l'intérêt de l'art ; car, en changeant la matière, il est impossible de conserver la forme. Ainsi, la fonte ne peut pas plus reproduire l'aspect de la pierre que le fer ne peut se prêter à rendre celui du bois ... ».

Sans vouloir opposer les matériaux les uns aux autres, le bois présente beaucoup plus d'avantages que le béton ou le métal malgré le choix en urgence en faveur de ces matériaux qui a été fait pour certaines reconstructions de cathédrales et d'autres ouvrages monumentaux. Je rappelle que si cette charpente avait été en béton ou métal, compte tenu de la violence de cet incendie, Notre Dame n'existerait plus aujourd'hui. En effet, le béton comme l'acier deviennent très rapidement instables face à une augmentation de température très élevée. L'acier perd sa résistance mécanique en moins de dix minutes exposé à une température à 600 °C alors qu'une pièce maîtresse de charpente en bois, dans les mêmes conditions d'exposition au feu, mettra plus d'une heure avant d'attendre son point de rupture.

Le 15 avril dernier, si la charpente avait été réalisée avec des matériaux différents du bois elle se serait effondrée, détruisant intégralement la voûte, fragilisant la structure dans son ensemble et conduisant à l'effondrement certain de la cathédrale. Consécutivement à un tel scénario, Il convient de préciser ici que les sapeurs-pompiers de Paris et d'Ile de France qui se sont battus avec un courage extraordinaire durant des heures, au péril de leur vie, n'aurait sans doute pas pu sauver les centaines d'œuvres d'art présentes dans la cathédrale compte tenu des risques d'effondrement imminents et imprévisibles d'une charpente métallique ou en béton.

« Restaurons Notre Dame » qui est l'abréviation de « L'Association française pour la restauration de la charpente bois de la cathédrale Notre-Dame de Paris » a été donc été constituée le 20 juin 2019 à Paris. L'un de ses objectifs prioritaire est de mettre à disposition des autorités et des décideurs publics, et, en particulier le Président de la République, un document de référence ( le « Manifeste pour Notre-Dame ») exposant les différentes options de restauration en bois de la charpente de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Notre association défend la réalisation d'une charpente en chêne massif issu des forêts françaises. Elle préconise également une restauration, dans la mesure du possible, identique à la charpente d'origine, par des procédés de conception et de fabrication actuels.

Néanmoins, sa restauration sera inévitablement conditionnée par plusieurs paramètres inconnus à ce jour et notamment, les résultats du diagnostic en cours de l'infrastructure de la cathédrale qui sont annoncés pour la fin 2020, mais aussi les choix architecturaux futurs (géométrie, volume, accessibilité du public ou non), ainsi que la forme, le poids et la fonction de la nouvelle flèche.

Notre association démontrera dans son manifeste qu'une nouvelle charpente réalisée en chêne sera en mesure de répondre à l'ensemble de ces contraintes qu'elles soient dimensionnelles, techniques ou architecturales. Et comme l'a récemment précisé Monsieur Philippe Villeneuve, Architecte en Chef des Monuments Historiques, une restauration à l'identique, et donc en bois, est la seule solution technique qui permettra de respecter les délais imposés.

Aujourd'hui, notre association réunit probablement la plus large communauté en France de professionnels, d'experts, d'ingénieurs et de scientifiques, spécialisés dans la ressource forestière, dans les techniques des charpentes, des structures en bois et celles de la toiture. Elle compte également parmi ses adhérents les deux grandes écoles supérieures du bois que compte notre pays, situées à Nantes et Epinal, la Chaire Bois de l'Ecole Nationale d'Architecture de Nancy, des universitaires, des écoles techniques et des instituts de formations professionnelles. Plusieurs spécialistes de l'histoire de l'art, du compagnonnage, de l'architecture et de la géométrie sacrée complètent ce regroupement exceptionnel de compétences techniques au service de Notre-Dame de Paris.

En résumé, « Restaurons Notre-Dame » mobilise l'ensemble des parties prenantes en faveur de la restauration en bois de cette charpente et compte dorénavant parmi ses adhérents de nombreuses associations et syndicats professionnels représentant les acteurs de la forêt et de la construction. Forte de cette concentration exceptionnelle de compétences, notre association s'est fixé deux actions phares :

- La première, portée par sa commission « Ingénierie & expertise toiture », présidée par Bernard BENOIT, est de participer aux recherches des solutions de reconstruction de Notre-Dame de Paris. Plus précisément, elle propose d'apporter au futur établissement public, au maître d'ouvrage, la DRAC Ile de France : son expertise afin d'élaborer les différents scénarios possibles de construction de la future charpente utilisant le matériau bois. Elle proposera également ses avis techniques motivés sur tous les principes de conception et réalisation qui seront envisagés.

- La seconde, au-delà de l'approvisionnement du futur chantier en bois, sur lequel l'interprofession France Bois Forêt s'est immédiatement engagée, la commission « Ressource forestière » de notre association, présidée par Geneviève REY, va élaborer un projet symbolique d'envergure : En effet, cette charpente gothique appelée « la forêt » s'est trouvée au cœur des forêts d'Ile de France au 12ème siècle lors de sa réalisation. Comme chacun le sait, Notre-Dame s'est trouvée, il y a six mois, au cœur du monde. Et bien ce projet associera symboliquement à la nouvelle « forêt » de Notre-Dame de Paris les forêts du monde dans leur ensemble.

Avant de céder la parole à notre Parrain, Yann Arthus Bertrand, je souhaiterais conclure cette introduction en évoquant le point crucial, selon nous, qui plaide en faveur d'une restauration en bois de cette charpente : Contrairement aux énergies fossiles dont les réserves sont épuisables, le bois est une matière première : Renouvelable - un arbre se régénère en moins de 100 ans contre des milliers d'années pour le pétrole - Abondante : en France, seulement 50 % de la production biologique de la forêt est exploitée. Disponible localement : le bois est présent partout en France. Son approvisionnement, très structuré, permet de limiter les rejets de gaz carbonique liés au transport. Certifiée : le bois fait l'objet d'une traçabilité qui permet d'identifier les forêts gérées durablement.

Enfin, le bois est un remarquable « carbonivore » ! C'est en effet le seul matériau dont toutes les utilisations permettent de lutter contre le gaz à effet de serre. En forêt : pour sa croissance, l'arbre absorbe le gaz carbonique atmosphérique par photosynthèse. En construction, le bois conserve ses stocks de gaz carbonique à hauteur d'une tonne de CO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup>.

A l'heure où le monde lutte contre les effets désastreux des émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation du bois dans la restauration de la charpente de Notre-Dame de Paris serait donner un signe extra-ordinairement positif à l'échelle planétaire au mouvement écologique dont notre pays est le leader depuis la COP 21 qui s'est déroulée sur notre sol et où le premier accord universel pour le climat a été approuvé à l'unanimité par les 196 délégations.

Alors qui mieux que Yann Arthus Bertrand peut nous aider à porter ce formidable espoir que représentera l'emploi du bois dans ce chantier titanesque dont la visibilité sera mondiale. Matériau par excellence du développement durable, le bois est un acteur capital des enjeux environnementaux de demain. Notre-Dame de Paris peut en devenir le symbole planétaire.

Je vous remercie.

